



ÉDITORIAL

Un discours responsable et positif sur le vin

VOUS AVEZ ÉTÉ DES DIZAINES DE MILLIERS, 120 000 plus exactement, à recevoir le premier numéro des "4 vérités sur le vin". Cela constitue un véritable record de diffusion qui a dépassé toutes nos espérances. Votre intérêt nous conforte et nous incite à poursuivre. Bien sûr, nous savions que notre bulletin répondait à un besoin de la part d'une profession meurtrie. Mais plus révélateur encore est qu'il n'a fait l'objet d'aucune contestation de la part d'une quelconque autorité, scientifique ou publique. Il faut dire que nous avons pris soin de l'argumenter par des études publiées dans des revues particulièrement exigeantes sur la qualité des résultats présentés. Car il faut savoir que toutes les publications scientifiques ne se valent pas, même si elles en donnent l'illusion. C'est pourquoi nous avons pris la peine, dans ce n° 2, d'expliquer un peu plus la façon dont elles sont classées selon leur "impact factor".

On peut donc réellement s'indigner que des rapports très violents à l'égard du vin réalisés par des personnes n'ayant aucune légitimité scientifique servent de base à une réflexion gouvernementale sur la politique de santé publique. Il est indispensable que nos gouvernants retrouvent une vision juste et équilibrée vis-à-vis du vin comme ont su le faire les Espagnols ou les Portugais par exemple. Dans ce n° 2, nous continuons donc à dire les choses telles qu'elles sont, le plus objectivement possible, en n'occultant aucun aspect, positif ou négatif. Ce qui permet à chacun de se faire sa propre opinion. Espérons qu'il serve, comme l'a été le premier numéro, de référence et de révélateur. Il est urgent d'adopter un discours responsable et objectif sur le vin. Que nous soyons producteurs, consommateurs, professionnels de santé, économistes... nous en avons tous besoin.

Le Groupe des 10



Bonnefoi, c'est vous, c'est moi.

C'est une personne qui se pose des questions

sur la consommation de vin, ses effets sur la santé, les limites à ne pas dépasser... Il attend des réponses objectives et sans parti pris.



Padedoute répond aux questions pour lesquelles on

dispose d'informations

validées scientifiquement au niveau mondial (système des publications notées et classées selon leur "impact factor", voir page 3).

Ce sont essentiellement les sujets médicaux : maladies cardio-vasculaires, cancers, épidémiologie, santé publique...



Padabu répond, lui, sur les sujets pour lesquels

on ne dispose pas d'informations

validées scientifiquement et mondialement.

Il applique donc le "principe de précaution" ("Pas d'abus") et appelle à plus d'informations qui seront développées dans les prochains numéros.

Sommaire

Page 2 Santé : Responsabiliser plutôt que culpabiliser.

Vin et maladie d'Alzheimer.

Page 3 Études scientifiques : tous les résultats ne se valent pas.

Page 4 Consommation de vin et maladies de l'alcool.

Qui sommes-nous ?

Diane Caillard (Vignerons coopérateurs de Vaucluse), **Fabrice Delorme** (responsable de caveau à Tavel), **Jean-Luc Flaugère** (vigneron en Ardèche), **Pierre Leclerc** (animateur du Corevi Paca), **Lionel Lerch** (directeur de Jaillance), **Marc Olivier** (journaliste à l'Association nationale des Élus de la Vigne et du Vin), **Patricia Picard** (animatrice du Comité de pilotage vitivinicole Rhône Alpes), **Sylvie Reboul** (journaliste dans les Côtes du Rhône), **Michel Rémondat** (directeur de *Vitisphere*), **François Roth** (Syndicat général des vignerons des Côtes du Rhône).



Santé. Responsabiliser plutôt que culpabiliser



Bonnefoi : Les campagnes de prévention contre l'alcoolisme en France ne font jamais la différence entre le vin et les autres alcools.

Le vin n'aurait-il donc aucun avantage ?



Padabu : L'alcoolisme est un fléau qu'il faut combattre de la manière la plus efficace possible. Toutefois, il y a deux aspects capitaux qu'il faut relever dans la plupart des campagnes de prévention contre l'alcoolisme menées en France :

1) Le vin est mis au même niveau que les autres alcools. Or, si personne ne nie qu'il y a de l'alcool dans le vin, il est faux de dire que ce n'est que cela.

Cette différence a été plusieurs fois mise en avant par de nombreuses études scientifiques comme l'article publié par l'équipe de K.Mukamal dans *Annals of Internal Medicine* en 2005*, ainsi que l'article de l'équipe de Klatsky publié dans *American Journal of Epidemiology* en 2003** ou encore l'article publié par l'équipe de Serge Renaud dans *Archives of Internal Medicine* en 1999***.

Ces trois articles publiés dans des revues reconnues ont illustré la très nette supériorité du vin sur les autres boissons alcoolisées en matière de gain pour la santé.

2) Le gros défaut de ces campagnes est qu'elles proposent d'encadrer la consommation de vin, de la même manière que le tabac. Or, ce type de

communication coercitive a toutes les chances d'être contre-productive car inadaptée aux aspirations des Français.

Bonnefoi : Je ne connais pas ce concept de communication coercitive. Pouvez-vous l'expliquer ?

Padabu : La communication coercitive est celle qui ne laisse pas le choix, elle n'informe pas, ne dit pas toute la vérité et culpabilise.

Les Français ne veulent plus de ce genre d'information où ce sont les autres qui décident de leur manière d'être. J'en veux pour illustration cet extrait de l'ouvrage du sociologue Gérard Mermet, *Francoscopie 2005* (page 27) :

"Les Français sont fatigués des discours lénifiants ou démagogiques, des promesses non tenues, des adaptations toujours repoussées, par le manque de courage des uns et la capacité de nuire des autres". Gérard Mermet, lors de l'émission *Mots Croisés* portant sur l'alcoolisme (*France 2* le 28 novembre 2005), a également souligné que *"Les Français veulent être considérés comme des adultes et qu'on leur donne des informations équilibrées"*.

Cette position est confortée par celle du docteur Caro, médecin alcoologue, qui écrit dans son dernier livre *"De l'alcoolisme au savoir boire"* (Éditions de l'Harmattan), page 43 :

"Le discours prônant l'interdiction formelle de l'usage, même modéré, de l'alcool, est juste lorsqu'il s'adresse à la majorité des malades alcooliques pour

stopper le processus pathologique.

Ce discours peut devenir non seulement inefficace mais néfaste (...) Il peut en effet amener des réactions de défense, des blocages et rejets et même des effets pervers favorisant l'alcoolisme, en particulier parmi les adolescents pour lesquels une alcoolisation importante peut exprimer la transgression d'un interdit estimé abusif".

Bonnefoi : La clé d'une communication réussie serait alors, selon vous, une responsabilisation des Français ?

Padabu : C'est effectivement le mot juste : responsabiliser les Français, les considérer comme capables, dans leur immense majorité, de faire des choix positifs pour eux-mêmes et pour la communauté nationale.

Citons encore Gérard Mermet (*Francoscopie 2005* p 29) :

"La responsabilisation est l'une des conditions de la réconciliation... La liberté individuelle n'est pas obligatoirement génératrice de risque collectif, alors que la privation de liberté est toujours créatrice d'insatisfaction et de frustration.

Une société qui se voudrait sans risque ne le pourrait pas. Elle serait en tout cas sans imagination".



Vin & maladie d'Alzheimer



Bonnefoi : J'ai entendu dire qu'une consommation modérée de vin pouvait diminuer les risques de contracter la maladie d'Alzheimer. Existe-t-il une étude sérieuse récente sur le sujet ?



Padedoute : Absolument. Il s'agit de l'étude de Nikolaos Scarmeas publiée dans la revue *Annals of Neurology* en avril 2006. Cette étude montre que l'alcool, et plus particulièrement le vin, pris de façon modérée (moins de 2,5 verres de 12 cl à 12°) et régulière pendant les repas et dans le cadre de ce qui est appelé la diète méditerranéenne, est particulièrement efficace dans la prévention de la maladie d'Alzheimer. Pour que les choses soient bien claires, voici la citation exacte de l'étude de Nikolaos

Scarmeas : *"A regular but moderate amount of ethanol, primarily in the form of wine and generally during meals" que l'on peut traduire par : "Une consommation régulière et modérée d'alcool, principalement sous la forme de vin et généralement pendant le repas"* contribue donc à prévenir la maladie d'Alzheimer.

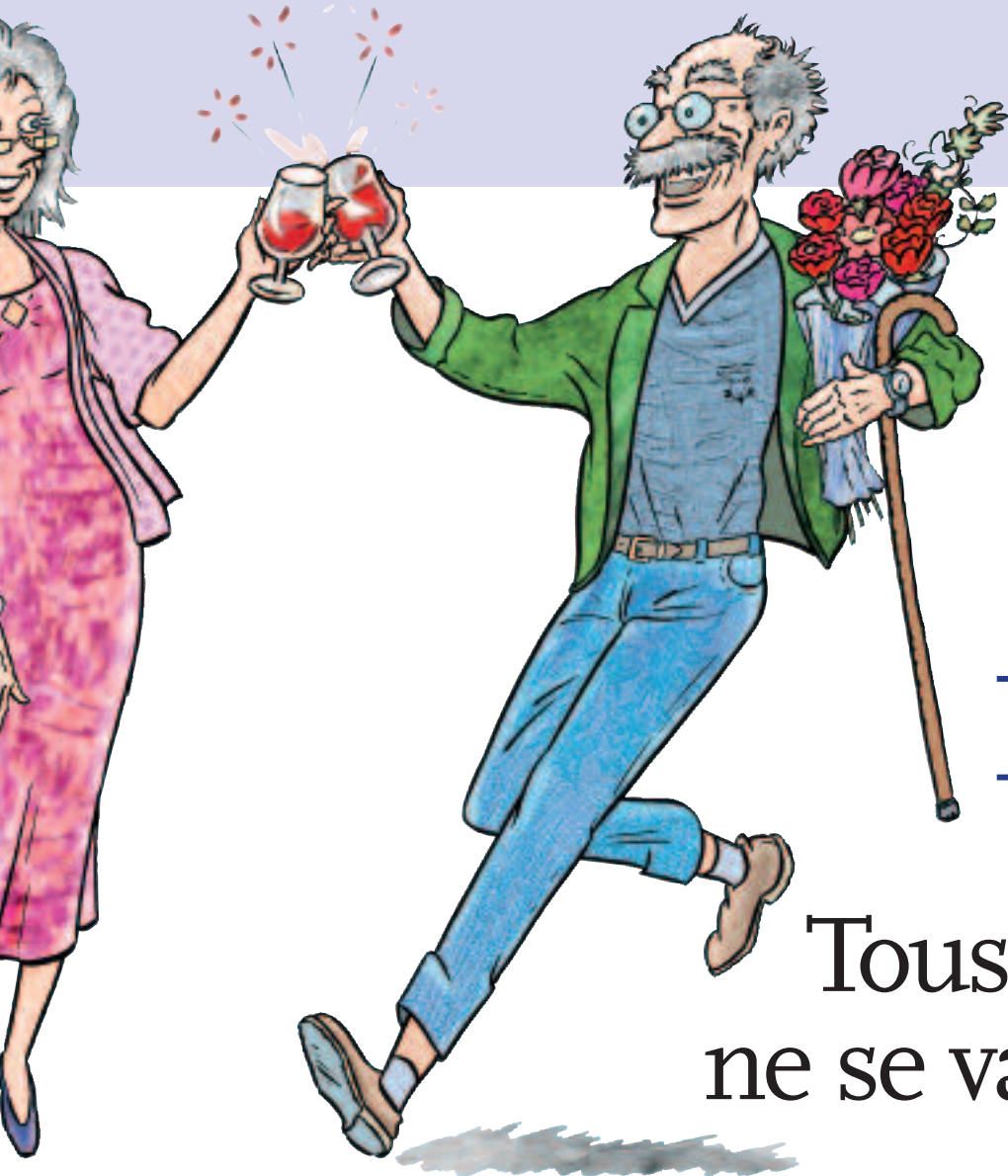
Bonnefoi : J'ai également entendu parler des bienfaits curatifs du vin contre la maladie d'Alzheimer...

Padedoute : Cela est confirmé par une étude récente de Marambaud P, Zhao H, Davies P intitulée *"Resveratrol promotes clearance of Alzheimer's disease amyloid-beta peptides"* *. Cette étude montre qu'un des composants du vin, le resveratrol, est bénéfique en traitement

contre la maladie d'Alzheimer, sans toutefois que l'on puisse définir encore, mais d'autres études sont en cours, la valeur idéale en verres par jour.

Bonnefoi : Il semble que le régime méditerranéen soit bénéfique pour la santé. Pouvez-vous m'en dire davantage ?

Padedoute : Oui, il y a plusieurs études qui montrent que le régime méditerranéen est excellent pour la santé. Il est à noter que le seul élément commun entre ces études sur les bénéfices santé du régime méditerranéen*, les études sur les effets protecteurs contre les maladies cardio-vasculaires, cérébro-vasculaires et maintenant la maladie d'Alzheimer, c'est le vin.



Études scientifiques.

Tous les résultats ne se valent pas...



Bonnefoi: Les bienfaits du vin sur la santé sont régulièrement remis en question. Ce sont pourtant des résultats validés sur le plan international, ce qui est loin d'être le cas de toutes les études. Comment fait-on la différence entre un résultat "scientifique" et un résultat "non scientifique" ?



Padedoute: Il y a deux étages de validations, avec trois précautions à chaque étage.

Premier étage de validation :

Les résultats dits "scientifiques" doivent être publiés dans une revue prenant trois précautions :

- 1) Toute proposition d'article est soumise à un comité de lecture composé de scientifiques.
 - 2) Une contre-expertise est effectuée par un scientifique spécialiste (généralement un concurrent direct de l'auteur de la proposition d'article...).
 - 3) Ce contre-expert reste anonyme pour éviter tout risque de "renvoi d'ascenseur" ou autre biais.
- Une publication qui ne prend pas ces trois précautions n'est pas une publication scientifique même si elle s'appelle "Le Quotidien du Médecin", "Les Expertises de l'Inserm", "Les Cahiers de l'OMS", ou "Le bulletin du Ministère de la Santé". Dans ces cas, il s'agit de publications commerciales, administratives, politiques...

Deuxième étage de validation :

La communauté scientifique mondiale prend trois précautions supplémentaires :

- 1) Une liste très précise des publications scientifiques est tenue par un organisme indépendant. Il existe 4 000 revues scientifiques à travers le monde, rien que sur les sujets médicaux (dont 70 en cardiologie par exemple).

L'information qui n'est publiée dans aucune de ces revues n'a donc aucune garantie scientifique...

2) Ces revues sont notées, chaque année, en fonction du nombre de citations de leurs articles dans les revues scientifiques concurrentes. C'est "l'impact factor".

3) Elles sont ensuite classées, chaque année, de la première à la dernière place, par ordre décroissant d'impact factor, dans leur spécialité médicale. Chaque scientifique du monde entier essaie donc de faire publier ses découvertes dans les revues les mieux notées et les mieux classées...

L'addition de ces six précautions constitue le système mondial de validation scientifique. Il n'y en a aucun autre.

Bonnefoi: Quel est alors le niveau d'impact factor des études que vous citez comme celle de Serge Renaud (étude de Nancy), qui met en évidence les bienfaits du vin sur la santé (voir "Les 4 vérités sur le vin" n° 1) ?

Padedoute: À propos du vin et de la santé, nous ne citons que des résultats situés au sommet du deuxième étage de validation, donc publiés dans des revues scientifiques d'impact factor au moins égal à 5000. Sur l'ensemble des publications médicales, seulement 7 % répondent à cette condition. En outre, la revue doit avoir été classée dans les "10 % meilleures" de sa spécialité. Ce qui amène à éliminer des revues ayant une note supérieure à 5000, mais n'étant que dans les 12 ou 15 % meilleures. Ce niveau d'exigence est extrêmement élevé mais c'est le choix que nous avons fait dans les "4 vérités sur le vin".

* Adresse Internet

<http://www.annals.org/cgi/eletters/142/1/11>

** Adresse Internet

<http://aje.oxfordjournals.org/cgi/content/abstract/158/6/585>

*** Adresse Internet

<http://archinte.ama-assn.org/cgi/content/abstract/159/16/1865>

* Litwin-Zucker Research Center for Study of Alzheimer's Disease and Memory Disorders, North Shore-Long Island Jewish Institute for Medical Research, Manhasset, NY 11030, USA. Étude publiée dans *The Journal of biological chemistry* en novembre 2005.

** Étude de Antonia Trichopoulou parue dans *The New England Journal of Medicine* en juin 2003, volume 348: 2599-2608: "Adherence to a mediterranean diet and survival in Greek population" (<http://olivenoelabo.de/pages/literatur/adherence-to-a-medi.pdf>)

Étude de Antonia Trichopoulou parue dans *The British Medical Journal* en 2005 330: 991 Modified Mediterranean Diet and Survival. <http://bmj.bmjournals.com/cgi/content/full/bmj;330/7498/991>

Étude de KTB Knoops parue dans *The Journal of the American Medical Association* intitulée "Mediterranean Diet, Lifestyle Factors, and 10-Year Mortality in Elderly European Men and Women" <http://www.aims.ubc.ca/home/modules/conference/2005/mediterranean-JAMA-2005.pdf>



Consommation de vin et maladies de l'alcool



Bonnefoi : On entend souvent affirmer que dans les régions où l'on produit du vin, il y a moins de malades de l'alcool. Peut-on le démontrer ?



Padabu : Oui. C'est d'ailleurs ce qui ressort d'une étude sur l'alcoolisation à l'âge du Service national (Philippe Arvers et Maurice Bazot) publiée dans *L'Alcool à chiffres ouverts* sous la direction de Claude Got et Jacques Weill*.

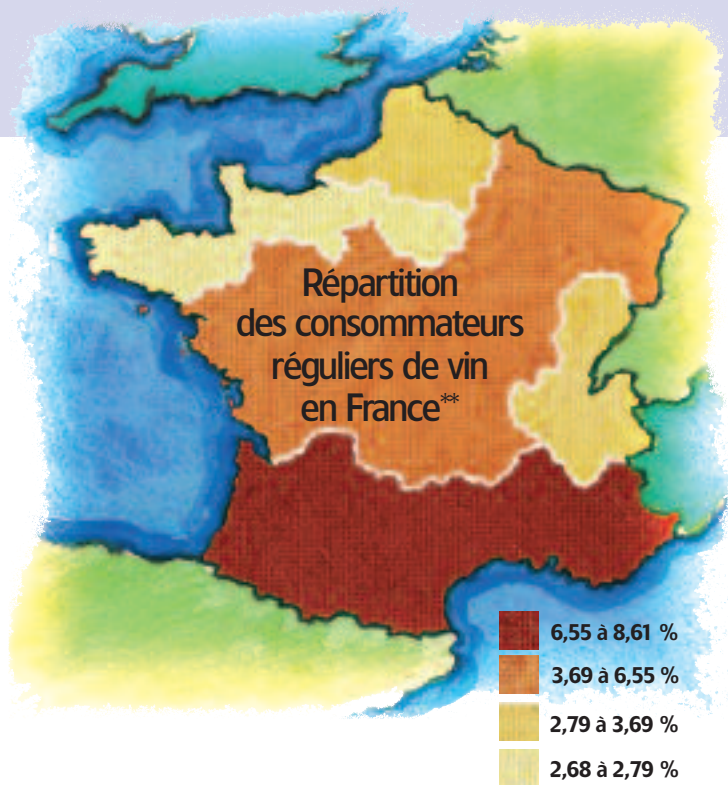
Dans cette étude portant sur plus de 12 000 sujets, de nombreux chiffres sont publiés, analysés et quelques grandes tendances sont décrites. Au sujet de la consommation de vin, il est dit : "Ce sont les régions Sud-Ouest et Méditerranée (voir la carte) qui ont le pourcentage de buveurs réguliers de vin le plus élevé (7,72 % et 8,61 %). Les régions Ouest et Île de France ont, pour leur part, les pourcentages de buveurs réguliers les plus bas (2,80 et 2,68 %)".

Au sujet des pathologies liées à l'alcool il est écrit : "Les régions du Nord, les plus touchées par les pathologies liées à l'alcool (cirrhose du foie, cancer des voies aérodigestives supérieures, psychose alcoolique) sont les moins productrices et ont le moins de buveurs réguliers alors que les régions Méditerranée et Sud-Ouest, les

moins touchées par les pathologies liées à l'alcool, sont parmi les plus productrices (les cinq régions du Sud produisent plus de 80 % de la production nationale) et ont un pourcentage élevé de buveurs réguliers... On constate aussi une cartographie des buveurs réguliers relativement opposée à la carte des décès d'étiologie alcoolique pour les régions Nord, Sud-Ouest et Méditerranée".

Bonnefoi : Cela fait réfléchir en effet. Alors, pourquoi cet état de fait ?

Padabu : Il n'y a pas encore d'étude précise sur le sujet mais on peut prendre comme hypothèse de travail que cela vient de l'éducation reçue, et dans les régions viticoles, même si les viticulteurs ne sont plus majoritaires en population, il y a transmission d'une certaine forme d'éducation au bien boire qui y est entretenue : dès leur plus jeune âge la plupart des enfants côtoient le vin, ils le voient sur la table du repas. On leur apprend les risques d'une consommation excessive mais aussi que le vin n'est pas dangereux si on le consomme avec modération, avec plaisir et si on le respecte. Le vin relève d'une culture et, comme toute culture, cela nécessite un apprentissage. On lui apprend aussi à le doser. C'est en effet la dose qui fait le poison et non le produit (c'est vrai aussi pour les sucres, le gras, le sel, les sodas).



** Enquête Armée 1987 sur 12 000 personnes

Car il faut différencier l'usage de l'abus. Si l'on doit interdire l'usage d'un produit parce qu'il y a des abus, tout devient condamnable et la nourriture elle-même l'est, au nom de l'obésité. C'est pourquoi l'éducation doit être la base de toute consommation, y compris pour le vin et surtout dans les régions où l'on n'en produit pas.

* *L'Alcool à chiffres ouverts* Editions Seli Arslan (ouvrage collectif paru en 1997). Claude Got est docteur en médecine, militant antialcoolique, il fut l'un des inspirateurs de la Loi Evin. Jacques Weill est docteur en médecine - docteur ès sciences - (biochimiste).



Accidents de la route. Appel à statistiques

Le thème des accidents de la route dus à l'alcool est un sujet grave. Nous avons fait appel à des élus (sénateurs, députés) pour qu'ils demandent au ministère de l'Intérieur les statistiques concernant l'implication du vin dans les accidents de la route dus à l'alcool.

Après plusieurs mois, et malgré les relances, nous n'avons eu aucune réponse à notre question. Parmi les accidents de la route causés par l'alcool, combien sont dus au vin et combien aux autres boissons alcoolisées ?

Pour obtenir enfin la vérité et une réponse à cette question simple, nous vous invitons à mobiliser, vous aussi, vos élus. Merci.

Ce bulletin est édité par l'Association « Les 4 vérités sur le vin ». Siège social : c/o Comité vitivinicole Rhône-Alpes, 18 av. des Monts d'Or, 69 890 La Tour de Salvagny. Tél. 04 78 19 61 48. Fax. 04 78 19 61 51. Directeur de la publication : Jean-Luc Flaugère. Rédaction : Le "Groupe des 10" (voir page 1). Conception graphique : Pierre Monnier/Le Vigneron des Côtes du Rhône (Avignon). Illustrations : Claude Rocher. Impression Barthélemy (Le Pontet). Dépôt légal : à parution / ISSN 1774-8186. Internet : www.les4veritesduvin.com

Commandes : minimum 500 ex. à 0,45 €/unité soit 225€ (pas de TVA). Pour les quantités inférieures à 500 exemplaires, vous pouvez passer commande sur notre site Internet.

Bon de Commande du bulletin n° 2

Nom :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

- Commande paquets de 500 ex. du n° 2 à 0,45 €/unité soit 225 € le paquet de 500 ex. (non assujetti à la TVA)
- Ci-joint un chèque de x 225 € = € à l'ordre de Association "Les 4 vérités sur le vin"
- Souhaite recevoir une facture acquittée.

À faire parvenir avec votre règlement à : Association "Les 4 vérités sur le vin", c/o Comité vitivinicole Rhône-Alpes, 18 av. des Monts d'Or, 69 890 La Tour de Salvagny.

DIFFUSÉ PAR :